

Séance du **20 mai 2021**

Présidence : **Mme Sophie Métraux**, présidente

**Rapport-préavis en réponse au postulat de M. Henok Gyger « Barrières sans ceintures de sécurité ! » (2021/RP05)**

Rapporteur : Mme Elodie Lopez

**LE CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY**

VU le rapport-préavis n° 05/2021 du 1er mars 2021, concernant la réponse au postulat de M. Henok Gyger intitulé « Barrières sans ceintures de sécurité ! »,

VU le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet, qui a été porté à l'ordre du jour,

**d é c i d e**

d'approuver le rapport-préavis en réponse au postulat de M. Henok Gyger intitulé « Barrières sans ceintures de sécurité ! » et de le considérer comme réglé.

Ainsi délibéré en séance du **20 mai 2021**.

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme le 21 mai 2021.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY  
la Présidente

  
Sophie Métraux



la Secrétaire

  
Carole Dind

Séance du **20 mai 2021**

Présidence : **Mme Sophie Métraux**, présidente

**Rapport-préavis en réponse au postulat de Mme Isabel Jerbia, intitulé « Rouler à vélo ça s'apprend, les règles de sécurité aussi ! » (2021/RP06)**

Rapporteur : Mme Danièle Kaeser

**LE CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY**

VU le rapport-préavis n°06/2021 du 1er mars 2021, concernant la réponse au postulat de Mme Isabel Jerbia intitulé « Rouler à vélo ça s'apprend, les règles de sécurité aussi ! »,

VU le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet, qui a été porté à l'ordre du jour,

**d é c i d e**

d'approuver le rapport-préavis en réponse au postulat de Mme Isabel Jerbia, intitulé « Rouler à vélo ça s'apprend, les règles de sécurité aussi ! » et de le considérer comme réglé.

Ainsi délibéré en séance du **20 mai 2021**.

Adopté à une très large majorité (un certain nombre d'abstentions).

Pour extrait conforme le 21 mai 2021.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY  
la Présidente

  
Sophie Métraux



la Secrétaire

  
Carole Dind

Séance du **20 mai 2021**

Présidence : **Mme Sophie Métraux**, présidente

**Demande de crédit d'ouvrage de CHF 13'246'000.— pour le réaménagement de la place du Marché (2021/P08)**

Rapporteur : M. Cédric Bussy

**LE CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY**

VU le préavis n° 08/2021, du 8 mars 2021, concernant la « Demande de crédit d'ouvrage de CHF 13'246'000.-- pour le réaménagement de la place du Marché »,

VU le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet, qui a été porté à l'ordre du jour,

**d é c i d e**

1. d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 13'246'000.-- pour le réaménagement de la place du Marché ;
2. de financer cette dépense par la trésorerie courante et dans le cadre du plafond d'endettement fixé pour la législature 2016-2021, par prélèvement sur le compte bilan « Dépenses d'investissements » ;
3. d'amortir cette dépense de la manière suivante :
  - par un prélèvement en une seule fois d'un montant de CHF 515'000.-- sur le compte au bilan N° 9282.07 « Fonds de réserve réaménagement Grande Place » ;
  - par un prélèvement en une seule fois d'un montant de CHF 1'568'112.-- sur le compte au bilan N° 9280.11 « Fonds de réserve des égouts » ;
  - par un amortissement annuel de CHF 558'144.-- pendant 20 ans.

Ainsi délibéré en séance du **20 mai 2021**.

Adopté tel qu'amendé à une très large majorité (neuf avis contraires et quelques abstentions).

Pour extrait conforme le 21 mai 2021.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY

la Présidente

  
Sophie Métraux



la Secrétaire

  
Carole Dind

Séance du **20 mai 2021**

Présidence : **Mme Sophie Métraux**, présidente

**Rapport-préavis en réponse au postulat de M. Eric Oguey, intitulé « Un boulodrome à Vevey » (2021/RP09)**

Rapporteur : M. Roger Pieren

**LE CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY**

VU le rapport-préavis n° 09/2021, du 8 mars 2021, concernant la réponse au postulat de M. Eric Oguey intitulé « Un boulodrome à Vevey »,

VU le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet, qui a été porté à l'ordre du jour,

**d é c i d e**

d'approuver le rapport-préavis en réponse au postulat de M. Eric Oguey « Un boulodrome à Vevey » et de considérer celui-ci comme réglé.

Ainsi délibéré en séance du **20 mai 2021**.

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme le 21 mai 2021.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY  
la Présidente

  
Sophie Métraux



la Secrétaire

  
Carole Dind

Séance du **20 mai 2021**

Présidence : **Mme Sophie Métraux**, présidente

**Rapport-préavis en réponse au postulat Interpartis, intitulé « Eclairage public - L'énergie de la DAIE » (2021/RP10)**

Rapporteur : M. Moïn Danaï

**LE CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY**

VU le rapport-préavis n° 10/2021 du 8 mars 2021, concernant la réponse au postulat interpartis intitulé « Eclairage public - L'énergie de la DAIE »,

VU le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet, qui a été porté à l'ordre du jour,

**d é c i d e**

d'accepter la réponse de la Municipalité au postulat interpartis intitulé « Eclairage public - L'énergie de la DAIE ».

Ainsi délibéré en séance du **20 mai 2021**.

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme le 21 mai 2021.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY  
la Présidente

  
Sophie Métraux



la Secrétaire

  
Carole Dind

Séance du **20 mai 2021**

Présidence : **Mme Sophie Métraux**, présidente

**Rapport-préavis en réponse à la motion Interpartis, intitulée « Un plan lumière n'est pas un Lux, mais une économie de Watts » (2021/RP11)**

Rapporteur : M. Moïn Danaï

**LE CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY**

VU le rapport-préavis n° 11/2021 du 8 mars 2021, concernant la réponse à la motion interpartis, intitulée « Un plan lumière n'est pas un Lux, mais une économie de Watts »,

VU le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet, qui a été porté à l'ordre du jour,

**d é c i d e**

d'accepter la réponse de la Municipalité à la motion interpartis intitulée « Un plan lumière n'est pas un Lux, mais une économie de Watts ».

Ainsi délibéré en séance du **20 mai 2021**.

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme le 21 mai 2021.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY  
la Présidente

  
Sophie Métraux



la Secrétaire

  
Carole Dind

Séance du **20 mai 2021**

Présidence : **Mme Sophie Métraux**, présidente

**Rapport-préavis en réponse au postulat de M. Antoine Dormond, intitulé « Une nuit sous les étoiles » (2021/RP12)**

Rapporteur : M. Moïn Danaï

**LE CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY**

VU le rapport-préavis n° 12/2021 du 8 mars 2021, concernant la réponse au postulat de M. Antoine Dormond, au nom des Vert.e.s de Vevey, intitulé « Une nuit sous les étoiles »,

VU le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet, qui a été porté à l'ordre du jour,

**d é c i d e**

d'accepter la réponse de la Municipalité au postulat de M. Antoine Dormond, au nom des Vert.e.s de Vevey, intitulé « Une nuit sous les étoiles ».

Ainsi délibéré en séance du **20 mai 2021**.

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme le 21 mai 2021.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY  
la Présidente

  
Sophie Métraux



la Secrétaire

  
Carole Dind

Séance du **20 mai 2021**

Présidence : **Mme Sophie Métraux**, présidente

**Etat de l'étude des motions et postulats en suspens et demande de prolongation de délais (2021/P13)**

Rapporteur : Mme Dora Rentsch

**LE CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY**

VU le préavis n° 13/2021, du 8 mars 2021, sur l'état de l'étude des motions et postulats en suspens et demandes de prolongation de délais,

VU le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet, qui a été porté à l'ordre du jour,

**d é c i d e**

1. d'accorder à la Municipalité, conformément à l'art. 95 du règlement du Conseil communal du 10 octobre 2014, les prolongations de délais :

**Motions**

- n° 01 au 30 juin 2021 pour répondre à la motion de M. Jérôme Christen « En faveur d'une véritable politique foncière à Vevey »
- n° 02 au 31 mars 2022 pour répondre à la motion de Mme Christiane Lavanchy « Pour que les Toveires restent verts »
- n° 03 au 31 mars 2022 pour répondre à la motion de M. Vincent Imhof « Création d'un parking P+R et d'un parc artisanal entre la boucle de Gilamont et le Café du Stand »
- n°05 au 31 décembre 2021 pour répondre à la motion de M. Patrick Bertschy « Mieux cadrer la communication »
- n°06 au 31 janvier 2022 pour répondre à la motion de M. Ambroise Méan « Un accès pour tous et équilibre des coûts à la bibliothèque »
- n°07 au 31 décembre 2021 pour répondre à la motion de M. Cédric Bussy « Précarité, faire face à l'urgence et anticiper avec détermination ! »

**Postulats**

- n° 01 au 30 juin 2021 pour répondre au postulat de M. Alain Gonthier « Répondre à un besoin, faire du logement une priorité politique »
- n° 04 au 31 mars 2022 pour répondre au postulat de M. Alain Gonthier « Rien ne sert de courir il faut PPArtir à point »

- n° 05 au 31 décembre 2021 pour répondre au postulat de M. Jérôme Christen « Un espace moderne en béton (skatepark) pour les sports à roulettes à Vevey »
- n° 06 au 31 décembre 2021 pour répondre au postulat de Mme Isabelle Jerbia « L'intégration n'est pas qu'une question de nationalité »
- n° 07 au 17 juin 2021 pour répondre au postulat de M. Jérôme Christen « Pour un meilleur soutien aux sociétés locales, sportives, associatives et culturelles et aux événements qu'elles organisent »
- n° 08 au 31 décembre 2021 pour répondre au postulat de M. Julien Rilliet « A chaque quartier sa maison »
- n° 09 au 31 mars 2022 pour répondre au postulat de Mme Sabrina Dalla Palma Zahar « Vevey les pieds dans l'eau »
- n° 10 au 30 juin 2021 pour répondre au postulat de Mme Isabel Jerbia « Pour une ville gestionnaire de son patrimoine immobilier »
- n° 11 au 31 mars 2022 pour répondre au postulat de M. Julien Rilliet « Participation citoyenne et projets d'aménagement »
- n° 12 au 31 mars 2022 pour répondre au postulat de M. Steven Pilet et consort « Favoriser l'implantation de la monnaie Léman à Vevey »
- n° 13 au 31 mars 2022 pour répondre au postulat de Mme Isabel Jerbia « Une aide à saisir »
- n° 14 au 31 octobre 2021 pour répondre au postulat de M. Dominique Kambale « Moins de plastique, plus de politique »
- n° 16 au 31 mars 2022 pour répondre au postulat de Mme Isabel Jerbia « Femmes en marche : un autre regard sur l'espace urbain »
- n° 17 au 31 mars 2022 pour répondre au postulat de "Interpartis PS, PLR, VL, Verts, PDC et UDC" « Des zones 30Km/h en toute sécurité pour tous ! »
- n° 18 au 30 juin 2021 pour répondre au postulat de M. Steven Pilet « L'internalisation du secteur des gérances, c'est maintenant ! »
- n° 19 au 31 mars 2022 pour répondre au postulat de M. Gilles Perfetta « Plus d'espaces publics »
- n° 20 au 31 mars 2022 pour répondre au postulat de Mme Isabel Jerbia « Pour un lac sans discriminations ! »
- n° 22 au 31 mars 2022 pour répondre au postulat de M. Stéphane Molliat « Pour des musées avec une gestion financière cantonale »
- n° 23 au 31 décembre 2021 pour répondre au postulat de Mme Isabel Jerbia « Comme chanté par Francis... Encore et encore ! »
- n° 24 au 31 mars 2022 pour répondre au postulat de M. Colin Wahli « Pourquoi attendre le coup de la panne »

- n° 26 au 31 décembre 2021 pour répondre au postulat de M. Cédric Bussy « Pour une ville en santé ! »
- n° 27 au 30 juin 2021 pour répondre au postulat de M. Antoine Dormond « Des logements abordables et adaptés pour les étudiant-e-s et apprenti-e-s de notre région »
- n° 28 au 31 mars 2022 pour répondre au postulat de Mme Caroline Gigon et M. Yvan Schneider « Cultiver des fruits et légumes à l'école, pour le goût, la santé et l'environnement »
- n° 29 au 31 mars 2022 pour répondre au postulat de M. Philippe Herminjard « De l'air pour les Veveysannes et les Veveysans, de l'hydrogène pour leurs transports »
- n° 31 au 31 mars 2022 pour répondre au postulat de Mme Isabel Jerbia « Etudier la possibilité de la mise en place d'un congé paternité de 20 jours pour les employés communaux »
- n° 33 au 31 décembre 2021 pour répondre au postulat de M. Pascal Molliat « Continuons à développer le CAD pour un approvisionnement énergétique local à Vevey »
- n° 34 au 31 mars 2022 pour répondre au postulat de M. Antoine Dormond « Une stratégie pour la végétalisation des constructions »
- n° 35 au 31 décembre 2021 pour répondre au postulat de Mme Milena Buckel « Les Veveysannes à côté de la plaque : pour une parité des espaces publics »
- n° 37 au 31 mars 2022 pour répondre au postulat de Mme Gabriela Kaempf « Restons calme »
- n° 38 au 31 mars 2022 pour répondre au postulat de M. Cédric Bussy « Pour des transports publics abordables ! »
- n° 40 au 31 mars 2022 pour répondre au postulat de M. Nicolas Bonjour « Tous gagnants »
- n° 41 au 31 mars 2022 pour répondre au postulat interpartis (Verts-DA-VL) « Pour la réalisation commune à Villeneuve, Veytaux, Montreux, La Tour-de-Peilz et Vevey d'une voie cycliste sûre et fluide le long du lac »

2. de classer et de rayer de la liste des postulats en suspens :

- n° 03 le postulat de M. Etienne Rivier « Le Port de plaisance de Vevey : vecteur de développement du quartier Est »

Ainsi délibéré en séance du **20 mai 2021**.

Adopté tel qu'amendé à une très large majorité (trois avis contraires et deux abstentions).

Pour extrait conforme le 21 mai 2021.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY

la Présidente

  
Sophie Métraux



la Secrétaire

  
Carole Dind